



Droit au vélo - ADAV

Siège régional
23 rue Gosselet
59000 Lille
Tél. 03 20 86 17 25
info@droitauvelo.org
www.droitauvelo.org

Cartographies collaboratives dans les Hauts-de-France



Carte collaborative de cyclabilité : Kézako ?

La **carte de cyclabilité** est une carte collaborative qui vous permet, en tant que cycliste, de **noter votre ressenti sur la possibilité de circuler à vélo en sécurité** sur les voies de la région. Son objectif est de représenter, le plus objectivement, la cyclabilité du territoire et de **conseiller les cyclistes dans leur recherche d'itinéraire**.

Les rues et routes « agréables » à vélo figurent en vert, tandis que les axes les plus dangereux figurent en rouge. Afin que tous les avis soient pris en compte, **une moyenne est calculée pour chaque voie**. Les données sont sous licence libre (OdBL).

L'ensemble des notes permet d'alimenter le **calculateur d'itinéraire passpass.fr**, la plateforme régionale gérée par le syndicat mixte *Hauts-de-France Mobilité*. L'outil *Passpass* permet d'accompagner l'utilisateur sur l'ensemble de sa chaîne de déplacements avec la possibilité de combiner les alternatives à l'usage de la voiture individuelle et passer indifféremment d'un opérateur de transport ou de mobilité à l'autre.

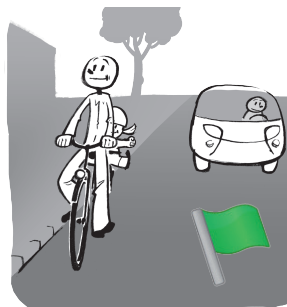
LES CRITÈRES

La **cyclabilité d'une voie** dépend principalement de :

- la qualité et la pertinence des **aménagements cyclables**
- la densité et la vitesse du **trafic automobile**
- la qualité du **revêtement de la voie**



Aménagement cyclable inadapté :
Mauvaise cyclabilité



Route tranquille sans aménagement :
Bonne cyclabilité

LES NOTES

Sur ces critères, vous pouvez attribuer une note globale, allant de 1 à 5 :

5 : Très cyclable : pour tout public

4 : Conseillé à vélo : sécurisant

3 : Praticable à vélo : accessible mais peut être désagréable

2 : Déconseillé à vélo : pour cyclistes expérimentés

1 : Dangereux : inadapté aux cyclistes

Carte collaborative de cyclabilité : Contribuez !



cyclabilite.droitauevo.org

CRÉEZ VOTRE COMPTE

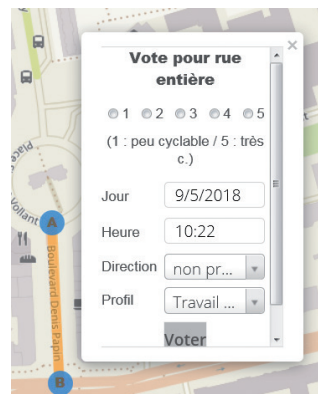
- 1) Choisissez votre **identifiant** et saisissez vos adresse email et mot de passe.
- 2) **Confirmez votre inscription**, en cliquant sur le lien, contenu dans l'email de confirmation d'inscription reçu en retour.
- 3) Afin de connaître la pratique des contributeurs, **choisissez un ou plusieurs profils de cycliste** :
 - **Champion** (Vous roulez dans la circulation)
 - **Tortue** (Vous évitez les axes à forte circulation).
 - **Louveteau** (Vous circulez avec des enfants).

Se connecter

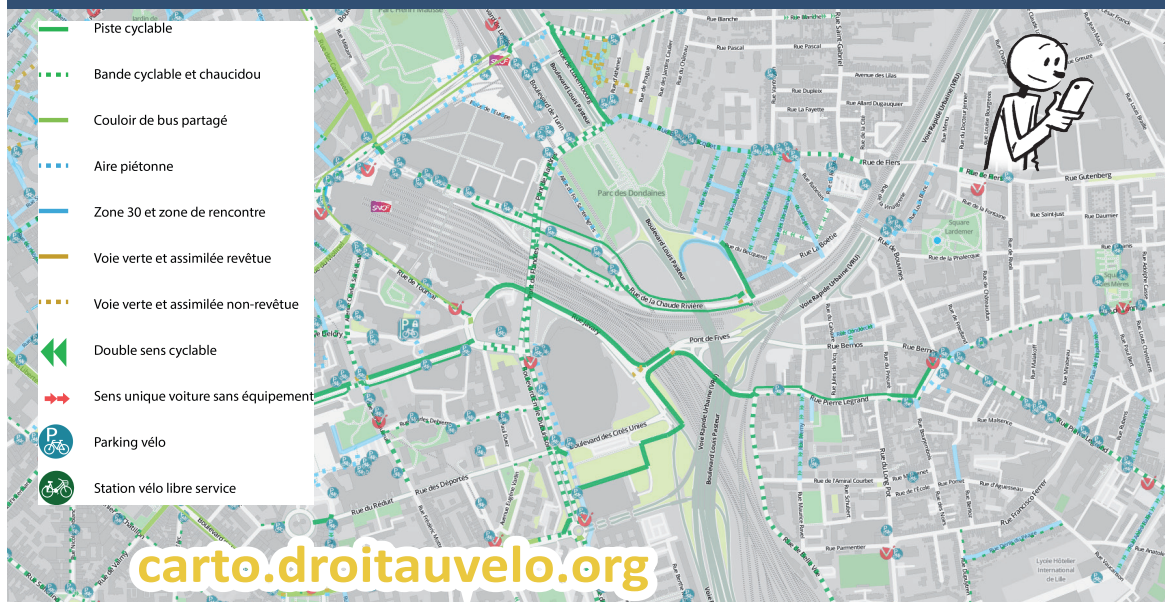
Créer un compte

ET CONTRIBUEZ !

- 1) Cliquez sur la rue.
- 2) Regardez les notes déjà attribuées, puis cliquez sur «Voter» afin d'ajouter la vôtre.
- 3) Choisissez également votre **profil de cycliste**, ainsi que le **sens de circulation**.



Carte Hauts-de-France des itinéraires et aménagements cyclables



Cette carte représente l'ensemble des **aménagements cyclables** (pistes, bandes, couloirs bus + vélo, voies vertes, double-sens, aires piétonnes...) le **réseau de véloroutes et voies vertes**, ainsi que **les services dédiés aux cyclistes**, à l'échelle des Hauts-de-France.

Carto.droitauevo.org permet à l'utilisateur de :

- visualiser les aménagements cyclables, quotidiennement mis à jour ;
- distinguer les aménagements cyclables ;
- planifier un voyage avec les véloroutes et les itinéraires conseillés ;
- trouver du stationnement vélo (abrité ou non) ;
- calculer un itinéraire à vélo généré à partir des aménagements cyclables ;
- imprimer une carte personnalisée.



OpenStreetMap

Ces informations proviennent du projet **openstreetmap.org** : une carte collaborative mondiale à laquelle l'ADAV contribue activement **afin d'améliorer les informations relatives au vélo**. Il manque une information ? Ajoutez-la dans

openstreetmap, ou signalez-la en écrivant à **carto@droitauevo.org**

Passpass.fr

La complémentarité vélo + transport collectif offre une réelle alternative à l'usage de la voiture individuelle. Pour faciliter l'utilisation du vélo et promouvoir cette complémentarité, Droit au vélo - ADAV et Hauts-de-France Mobilités ont noué un partenariat afin que l'ensemble des informations issues des cartographies collaboratives élaborées par l'ADAV soient intégrées à la centrale de mobilité Passpass.fr. Cette collaboration permet un calcul d'itinéraire vélo adapté aux usages cyclistes grâce aux notes de cyclabilité.

